



FINANCEMENT DE L'IAE

Les acteurs en attente d'éclaircissements

La réforme du financement de l'insertion par l'activité économique (IAE) ^[1] sera-t-elle effective au 1^{er} juillet pour les associations intermédiaires (AI) et les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) ? Le doute planait encore, le 28 mai, dans les rangs du secteur, réuni pour le conseil national de l'IAE (CNIAE). Sur les territoires, l'heure est à la crispation, voire à la suspicion, face au flou persistant en matière de financement notamment, prévient le secrétaire général de la fédération **Coorace**, Alexandre Bonjour: « *Les services déconcentrés ne connaissent toujours pas les montants de leur enveloppe territoriale, bien que la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) nous ait assuré, fin mai, que ceux-ci leur seraient communiqués rapidement. À 15 jours de la date fatidique, ils ne savent toujours pas comment répartir les cré-*

aits votés par le Parlement ! » Mécanisme d'appel au Fonds social européen (FSE), modalités de cofinancement par les conseils généraux des postes d'ACI, système de péréquation retenu notamment pour les AI... Trop d'inconnues demeurent encore dans l'équation, énumèrent encore les acteurs.

« *Les contraintes technico-financières ont manifestement été sous-évaluées*, reprend Alexandre Bonjour. *Nous attendons aujourd'hui des engagements clairs quant à la mise en œuvre de cette réforme, pour laquelle les réseaux ont joué le jeu.* » Le risque ? « *Un [possible] décalage notable entre le sens [du projet] travaillé collectivement et sa réalité de terrain* », résume à son tour la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars).

Gladys Lepasteur

[1] Lire Direction[s] n° 121 p. 32